



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

### **Protection permanente des trois grandes îles Le gouvernement doit agir dès maintenant**

**Laval, le 5 décembre 2012.** Les citoyens qui plaident depuis vingt ans en faveur de la protection des îles de l'Archipel Saint-François situées dans la rivière des Mille Îles à Laval sont inquiets.

En effet, malgré la ténacité des citoyens à défendre les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de façon répétée pendant vingt ans, malgré le travail en partenariat avec le gouvernement sur une durée de plus de 4 ans, ainsi qu'un important travail de sensibilisation, malgré cela, en 2012 le gouvernement n'accorda aux îles, comme protection, qu'une mise en réserve valable pour deux ans.

Pourtant, *Sauvons nos trois grandes îles* estimait qu'il aurait fallu une protection permanente pour les îles, nécessaire à la réalisation d'un parc. L'intérêt pour un parc rejoignait un large consensus. En effet, le projet de parc que l'organisme avait soumis en 2008 aux élus et à la population, semblait emballant pour tous. Pour preuve, une pétition de plus de 41 000 noms fut présentée à l'Assemblée nationale. De plus, une étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre, fut coordonnée par l'organisme et menée par des scientifiques afin de pouvoir prendre les décisions qui s'imposeraient à propos de leur devenir. Or, le rapport de l'étude démontrait sans équivoque la richesse exceptionnelle de l'écosystème naturel et l'importance de le protéger afin qu'il continue d'enrichir la biodiversité du bassin du fleuve Saint-Laurent. Aux yeux de l'organisme, devant le consensus social, il devenait urgent que le gouvernement acquière les îles afin de réaliser l'objectif commun: un grand parc accessible à la population.

Quels choix le gouvernement fera-t-il quand viendra le moment d'acquérir? En février 2012, le décret de la mise en réserve visait à augmenter les aires protégées sur le territoire de la CMM. À ce sujet, il est bon de rappeler que nos îles font 200 hectares et que les milieux naturels protégés à Laval ne couvrent que 0.4 % du territoire, alors que par exemple le Bois des Hirondelles situé dans le grand Longueuil couvre 6 hectares, et que 13 % de la superficie du grand Longueuil sont déjà protégés. Il nous semble donc que s'il y a des priorités à établir, et si celles-ci sont basées sur la superficie du milieu, alors la présente illustration parle par elle-même. Le gouvernement retiendra-t-il plutôt le critère de la qualité de l'écosystème? Alors notre étude a révélé la très grande valeur de la rivière et des trois grandes îles pour la CMM. Et si le gouvernement s'intéresse aux milieux naturels qui sont liés à des projets, alors le projet de parc de l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* est connu de milliers de personnes, et le projet que l'on peut consulter sur le site web de l'organisme les a déjà fait rêver.

Nous pensons que le gouvernement doit agir, et vite. En effet, la protection temporaire qui fut accordée aux îles et qui peut rassurer certains, peut en fait être trompeuse car elle peut laisser croire qu'on a du temps devant soi et qu'il ne sert à rien de se presser.

Or, le temps presse, pour les îles. Elles ont été menacées de façon "imminente" pendant vingt ans, leur zonage est résidentiel, et ce fut toujours grâce au travail des citoyens que les vastes projets domiciliaires ont pu être évités. Si le gouvernement n'acquiert pas les îles avant la fin de la mise en réserve, elles redeviendront menacées de façon "imminente". Le passé risque ainsi de se répéter. Or, ce que le passé tend à démontrer, c'est que le gouvernement n'a pas l'habitude de se presser. Trop souvent il attend, pour acquérir un milieu naturel, que celui-ci soit menacé de façon imminente. Malheureusement, dans ces cas-là, les terrains se vendent à des prix exorbitants. Nous sommes d'avis que les îles doivent être protégées de façon permanente dès maintenant non pas parce que la menace est "imminente", mais plutôt, justement, parce qu'elle ne l'est pas. Il faut acquérir dès maintenant parce que le moment est opportun.

Les citoyens demandent donc au gouvernement d'être pro-actif et d'acquérir les îles maintenant que le contexte politique municipal et provincial est propice et qu'il favorisera une transaction juste, aux yeux de la population. Nous croyons que ce moment est arrivé et qu'il est urgent d'agir.

*Sauvons nos trois grandes îles* demande donc au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, à la ministre responsable de la région de Laval, au président du Conseil du Trésor, d'enjoindre le gouvernement d'acquérir les îles dès maintenant. De plus, l'organisme demande aux instances compétentes de la CMM de travailler de concert avec le gouvernement provincial afin d'assurer la mise en valeur de ce futur parc.

Le gouvernement doit nous informer de l'état de la situation.

-30-

**pour information:** Huguette Larochelle  
présidente (450) 666-0868  
[hupila@hotmail.com](mailto:hupila@hotmail.com)  
[www.sauvonsnostroisgrandesiles.com](http://www.sauvonsnostroisgrandesiles.com)